

Éditorial



Je vous adresse tous mes vœux de bonne et heureuse année, ainsi qu'à vos partenaires et à tous ceux qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise sur les territoires de Parcs.

Que la santé et le succès vous accompagnent dans vos projets.

Que 2007 voie également la naissance de nombreux partenariats sur les Parcs et projets de coopération entre territoires.

Pour les Parcs qui fêtent leurs 40 ans cette année, 2007 sera l'occasion de démontrer que les Parcs naturels régionaux sont aussi un projet et des outils au service des habitants.

« Une autre vie s'invente ici », notre nouveau positionnement nous engage davantage pour œuvrer en faveur d'une vie locale et d'un développement de qualité, générateurs de lien social et de solidarités pour tous les habitants de nos territoires.

De nouveaux outils et un nouveau cadre européen et national vont être mis en place en faveur de la création et de la reprise d'activités.

À nous, à vous de les saisir !

Jean-Louis Joseph,
Président de la Fédération des Parcs
naturels régionaux de France

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani 75018 Paris - Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78
Site Internet : www.parc-naturels-regionaux.fr
Email : vmartinez@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Directeur de la publication : Gérard Moulinas
Rédactrice en chef : Virginie Martinez - Rédaction : Aude Gabillon,
Laurene Verpillot, Carla Rasera, Olivier Sanch, Virginie Martinez -
Création et réalisation graphique : 31 mille

En partenariat avec :



Entreprendre en Brenne

Le Parc naturel régional de la Brenne,
un lieu de vie qui entreprend pour l'avenir

Entretien avec Aude Gabillon, animatrice en Développement Économique, Maison des Entreprises du Parc naturel régional de la Brenne.

En quoi le Parc de la Brenne apporte-t-il un plus aux créateurs et repreneurs d'entreprises du territoire ?

Aude Gabillon : Depuis sa création en 1989, le Parc naturel régional de la Brenne a toujours accordé une grande place au développement économique de son territoire. La Maison des Entreprises, créée par le Parc et située au cœur du territoire, est un lieu ouvert au public qui met à disposition des porteurs de projet, en partenariat avec les Chambres consulaires, les informations et les ressources nécessaires à la création, reprise et développement d'entreprises. Sur un territoire rural, cette proximité est un vrai plus pour un chef d'entreprise ou un porteur de projet.

La Maison des Entreprises héberge Brenne Initiative : en quoi est-ce un atout ?

A. G. : Brenne Initiative est une Plateforme d'initiative locale (PFIL) créée en 1992 par le Parc et membre du réseau France Initiative. Cet outil permet de mobiliser des fonds publics et privés pour financer sous forme de prêts à taux 0% sans garantie, la création, la reprise et le premier développement d'entreprises. Tout créateur, repreneur et chef d'entreprise dont l'entreprise est installée sur le territoire du Parc naturel régional de la Brenne peut en bénéficier. Les objectifs de Brenne Initiative sont de répondre aux besoins d'investissements des entreprises, de leur apporter le coup de pouce nécessaire pour boucler leur plan de financement et parfois décider un banquier à suivre leur projet.

Quel bilan tirez-vous de cet outil et quels sont vos objectifs pour l'avenir ?

A. G. : Depuis 1992, 1 903 000 euros de prêts d'honneur ont été attribués à 370 entreprises du Parc et ont permis de créer ou maintenir 700 emplois.

Le fonds d'intervention de Brenne Initiative a augmenté de 30% pour atteindre 638 000 euros grâce au soutien important de nos partenaires financiers : la Caisse des Dépôts et Consignations et la Région Centre. Le plafond d'intervention a lui aussi augmenté. Jusqu'à présent, les prêts accordés étaient plafonnés à 8 000 euros ; aujourd'hui, ils vont de 1 500 euros à

30 000 euros, ce qui permet un soutien plus efficace notamment lors d'une reprise d'entreprise. Actuellement entre 30 et 40 dossiers sont financés et suivis par an. L'objectif à moyen terme est de soutenir environ 45 dossiers par an.

Contact : Aude Gabillon, Cécile Gagnot - Maison des Entreprises du Parc naturel régional de la Brenne
Tél. 02 54 28 12 14 - Email : maison.entreprises@parc-naturel-brenne.fr

URGENT cause santé VENDS fonds de commerce

Boulangerie - pâtisserie - épicerie - vins

CA moyen (des 3 dernières années) : 256 780 € HT

(55 % boulangerie/pâtisserie et 45 % épicerie/vins). 85 % du CA est réalisé en magasin, 15 % en tournées

Bail commercial : 550 €/mois. Logement sur place possible, loyer à définir

Équipe : 3 salariés (1 boulanger - pâtissier, 1 vendeuse, 1 porteuse (90 h/mois)) et le boulanger exploitant

Outil de travail : fournil 70 m², laboratoire 55 m², garage 16 m², entrepôt farine 8 m²

CONTACT : Chambre de Métiers de l'Indre

Jean Luc GOURIN : 02 54 08 80 06



Un accès collectif et solidaire au foncier

» La Société d'Encouragement aux Métiers d'Art

Les Parcs de Chevreuse, du Gâtinais et du Vexin participent depuis leur première édition en 2002 aux journées nationales des Métiers d'art (déclinaison des journées du Patrimoine), sous l'égide de la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art. Mandatée par le Ministère des PME et de l'artisanat, cette dernière a pour but de dynamiser le secteur des métiers d'art. Le Parc naturel régional de Chevreuse étudie avec elle une convention de partenariat : accompagnement et installation de jeunes artisans d'art créateurs d'entreprises, recherches de subventions, organisations de salons et expositions pour promouvoir ces activités, etc... Cette convention pourra être déclinée avec tous les Parcs naturels régionaux qui le souhaitent, de même que la participation, gratuite pour les territoires, aux prochaines journées nationales des métiers d'art en 2008.

Contact :
Parc naturel régional de Chevreuse
Olivier Sanch - Email : economie@pnr-chevreuse.org

» Coopération interterritoriale dans les Parcs du Massif Central

Les projets, « Sensibiliser les acteurs des PNR du Massif Central à l'accueil et à l'intégration de nouvelles populations par le média culturel » et « Développer la filière de l'éco-construction dans les Parcs naturels du Massif Central », ont été adoptés par le comité national de sélection du programme LEADER + le 20 décembre 2006. Le volet 2 de LEADER + financera 50% des projets, soit respectivement 148 675 € et 44 000 €.

Ces projets de coopération inter-territoriale, portés par le GAL chef de file « Monts et Montagne d'Ardèche », visent à encourager la création et la reprise d'activités dans 9 Parcs naturels du Massif Central (Morvan, Causses du Quercy, Millevaches en Limousin, Grands Causses, Livradois Forez, Volcans d'Auvergne, Pilat, Cévennes). La maîtrise d'ouvrage sera déléguée à l'association IPAMAC (Inter-Parcs du Massif Central).

Contact : Sandrine BACONNIER,
Email : leader-gestion@parc-monts-ardeche.fr

» Parcs et PER

Les Parcs naturels régionaux ont répondu massivement aux deux vagues d'appel à projet des Pôles d'excellence rurale qui ont eu lieu en mars et septembre 2006. Au total, 24 projets portés par 22 Parcs (dont 2 Parcs avec 2 projets acceptés) ont obtenu le label : plus de la moitié dans la catégorie 1 « patrimoines, tourisme », plus du tiers dans la catégorie 2 « bio-ressources », deux projets sur l'axe 3 « services et accueil de nouvelles populations » et un projet sur l'axe 4 « technologies ».

Pour plus d'infos : Tél. 01 44 90 86 20
Contacts : Stéphane ADAM,
Email : sadam@parcs-naturels-regionaux.tm.fr
Nicolas SANAA
Email : nsanaa@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

L'urbanisation grignote les terres agricoles, le nombre de fermes diminue, le prix du foncier flambe. La pression foncière est telle que la terre devient inaccessible pour qui veut s'installer. Pourtant, les activités agricoles et rurales sont nécessaires à la vie des territoires. Terre de Liens met en place des actions pour faciliter l'accès au foncier.

A l'origine...

Association nationale créée en 2003, Terre de Liens est issue d'un travail mené par un ensemble d'acteurs du milieu rural qui s'est penché sur la problématique foncière. Constatant que le foncier est un véritable frein aux installations agricoles et agri-rurales, ce groupe de travail a analysé différents outils juridiques possibles pour acquérir collectivement du foncier, dans un but de solidarité envers les producteurs. Terre de Liens a été constituée pour répondre aux besoins d'accompagnement dans la création et la gestion de ces structures collectives et pour apporter des solutions financières alternatives à l'endettement.

Un accompagnement pour les projets d'accès collectif et solidaire

Terre de Liens accompagne et conseille les démarches collectives d'acquisition de foncier (société civile immobilière, groupement foncier agricole, association) dans leur structuration méthodologique, financière et juridique.

L'association présente en Rhône-Alpes, Ile-de-France, Picardie, Bretagne, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, intervient aussi en tant qu'animateur sur la question de l'accès au foncier (recensement des démarches collectives, mise en réseau, mobilisation de partenaires, formation et information).

Des outils de finance solidaire

L'association vient de créer la **Foncière Terre de Liens**, société d'investissement solidaire. Cet outil, à l'usage de toutes personnes souhaitant faire

sortir le patrimoine foncier rural des mécanismes spéculatifs du marché, permet de collecter de l'épargne destinée à soutenir des projets d'installation. Ce soutien se traduit par l'acquisition de terres et de bâtiments dont elle conserve la gestion à long terme.

La **Fondation Terre de Liens**, en cours de création, permettra de recueillir des dons de biens immobiliers, de valeurs mobilières et d'argent. Cette structure aura pour but de maintenir sur le long terme des fermes et de permettre ainsi à des projets de territoires de s'exprimer. Les dons en espèces permettront d'acquérir de nouveaux biens et de prendre part au capital de structures collectives locales.

Ces outils d'envergure nationale sont une réponse aux difficultés de financement que rencontrent les porteurs de projet.

Leur objectif est de sortir du marché spéculatif des fermes et des terres qui deviendront le support de projets respectant les valeurs de Terre de Liens.

Une charte pour fixer un cadre éthique

Pour fixer le cadre éthique et politique de son intervention, Terre de Liens s'est dotée d'une charte qui pose des principes concernant l'usage du foncier et les projets d'installation à soutenir (agriculture durable, activités culturelles, artisanales, etc), le lien et la solidarité entre acteurs et la gestion collective du territoire.

Vous aussi, prenez part à des projets dynamisant les territoires et favorisant les liens de solidarité pour que la terre ne soit plus un frein à l'installation et pour que l'avenir d'une agriculture vivante, respectueuse de l'Homme et de la Terre, ne soit pas compromis.

Pour en savoir plus : www.terredeliens.org

Contact : Laurane Verpillot, Email : laurane@terredeliens.org

Les nouvelles coopératives :

une autre façon d'entreprendre au service des territoires



D'un côté, des territoires ruraux et des élus confrontés à de nouveaux besoins économiques, sociaux, culturels, environnementaux ou souhaitant valoriser le patrimoine local. De l'autre, des acteurs privés ou entrepreneurs cherchant à développer de nouvelles activités et des emplois sur ces mêmes territoires. Situées à la croisée de ces attentes, les nouvelles coopératives SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) et CAE (Coopératives d'Activités et d'Emplois) offrent aujourd'hui la perspective de partenariats novateurs pour le développement de ces territoires.

Tour d'horizon des perspectives sociales et économiques ouvertes par ces outils innovants présentés lors du colloque organisé à l'initiative de la DIACT, de ses partenaires publics et de la Caisse des Dépôts, le mardi 19 décembre 2006.

1. La SCIC « OKHRA », dans le Roussillon : valorisation des ressources du territoire

A l'origine de la coopérative, une association culturelle œuvrant pour la promotion de l'utilisation de l'ocre – ressource locale importante - et l'apprentissage des couleurs dans le tissage.

Pourquoi une SCIC ? La transformation en SCIC a permis à cette association de développer davantage son action économique, de formaliser ses relations avec les partenaires locaux (notamment le Parc naturel régional du Luberon et la région PACA, sociétaires de la SCIC) et de favoriser l'implication des salariés dans une nouvelle forme de gouvernance.

2. La SCIC dans le Lot : maintien d'activités agricoles en milieu rural

Un territoire à dominante agricole (le Ségala-Limargue dans le Lot) confronté à une pénurie de main-d'œuvre et à un risque d'exode rural. Pour faire face à ces problématiques, une coopérative agricole, des réseaux associatifs et des collectivités locales bâtissent ensemble un projet de Scic dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de l'habitat et de l'environnement.

Pourquoi une SCIC ? Le projet de Scic a permis d'élaborer collectivement une réponse adaptée aux différents besoins du territoire

3. La CAE « GERS INITIATIVE » : agir au service de l'emploi et de la création d'entreprises

L'objectif : proposer à des porteurs de projet d'abord de tester la viabilité économique de leur activité et leur capacité à la mener, et dans un deuxième temps, d'intégrer la coopérative en tant qu'entrepreneurs salariés.

Pourquoi une CAE ? La coopérative d'activités et d'emplois (CAE) a permis de créer de nouvelles activités et de développer un pôle de compétences (gestion et management) au niveau du territoire, tout en évitant l'isolement des entrepreneurs.

4. La SCIC Bois Bocage Energie dans l'Orne : une action environnementale alliant préservation du territoire et innovation

Confrontés au prix croissant du fuel et à une dégradation progressive du maillage des haies qui caractérise le territoire, les agriculteurs et les élus élaborent un projet de développement d'une filière bois-énergie, s'appuyant sur la production de bois-décheté.

Pourquoi une SCIC ? La SCIC s'est révélée être le statut le plus approprié pour un projet, né de la définition d'une stratégie et d'objectifs communs entre agriculteurs et collectivités locales.

Pour en savoir plus : AVISE (Agence de Valorisation des Initiatives Socio-Economiques) - www.avise.org

Contact : Carla Rasera, Email : carla.rasera@avise.org

En bref

» Appel à projets « Initiatives solidaires et création d'emplois »

La Fondation de France lance un appel à projets visant à soutenir des activités susceptibles de recruter et professionnaliser des personnes éloignées de l'emploi, en leur proposant des postes valorisants qu'elles peuvent occuper durablement, favorisant ainsi une insertion professionnelle durable et de qualité. Les associations, coopératives, et plus généralement les organismes à but non lucratif ou à gestion désintéressée... peuvent répondre à cet appel à projets. Les projets doivent être envoyés début février et fin juin 2007.

Pour plus d'infos :

http://www.fdf.org/download/ap2006/Emploi_2006.pdf

» Concours de la Fondation Macif

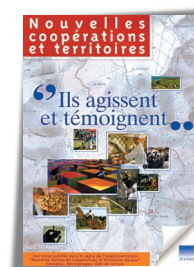
La Fondation Macif organise un concours inédit à destination des entreprises de l'économie sociale du 1^{er} janvier au 31 mars 2007.

Consciente des enjeux environnementaux et sociaux qui concernent l'avenir de notre planète, la Fondation Macif entend par là, promouvoir des initiatives entrepreneuriales à la fois sur des champs innovants au plan technologique par exemple, mais aussi dans le développement durable, aux fins d'assumer sa vocation citoyenne et solidaire.

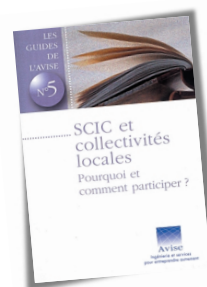
Pour plus d'infos :

<http://www.fondation-macif.org/concours/index.htm>

Les documents pratiques édités par l'AVISE à cette occasion :



- La revue « Ils agissent et témoignent »
- Le guide « Scic et collectivités locales. Pourquoi et comment participer ? », pour les élus et agents territoriaux
- La Cahier « Scic : bâtir un projet au service du territoire », destiné aux porteurs de projets



- Le guide « Accompagner la création d'une Scic dans un territoire », destiné spécialement aux accompagnateurs

S'installer sur un Parc naturel régional



Des balades qui ont du chien...

Installés depuis mai 2004 à 800 mètres d'altitude dans la commune de Gerbepal, située sur le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, Franck REINBOLT, ancien ingénieur commercial en télécommunication et en informatique, et son épouse Sylvie, ont créé l'entreprise « La Vallée des Loups » en février 2005. Leur initiative a été récompensée par le concours national « Talents 2006 », dans la catégorie « Talents des Dynamiques rurales ».

Qu'est ce que la Vallée des Loups ?

F. R. : C'est une entreprise individuelle, où nous proposons diverses activités sportives de plein air tout au long de l'année, pour découvrir les chiens du Grand Nord. L'hiver, on peut choisir de conduire son traîneau, ou de faire une balade, raquettes aux pieds, tiré par un chien. Les tous petits et les personnes handicapées sont installés à bord d'un traîneau. L'été, les amateurs de sensations fortes peuvent pratiquer le kart à roues ; les amoureux de la nature préfèrent la cani-rando pédestre.

Qu'est-ce qui vous a amené à créer votre activité ?

F. R. : Alsacien d'origine, j'ai toujours habité en milieu rural, et en particulier à la montagne, qui est une véritable passion. Quand l'entreprise où je travaillais comme salarié a connu des restructurations, ça a été le déclic. J'ai décidé de transformer ma passion en emploi, projet que je mûrissais déjà depuis deux ans.



Pourquoi vous êtes-vous installés sur un Parc naturel régional ?

F. R. : Il fallait trouver un site qui corresponde parfaitement au projet, à proximité de zones agricoles non-constructibles, et qui soit également à proximité d'un centre touristique comme peut l'être Gérardmer. Le fait de s'installer sur un Parc est un vrai plus car un

Parc naturel régional est préservé et très attractif.

Quelle a été votre démarche pour monter votre projet ?

F. R. : Rencontrer les élus a été la première étape puis une étude de faisabilité a été réalisée, et enfin il a fallu obtenir les autorisations de passage. Nous avons également signé une convention avec l'ONF, car beaucoup de sites que nous traversons lors des randonnées sont des sites préservés voir classés. J'ai aussi bénéficié d'un appui de la boutique de gestion qui m'a renvoyé vers une plateforme d'initiative locale.



Comment a été accueilli votre projet ?

F. R. : Très bien. J'ai été accueilli à bras ouvert dans les Vosges, en particulier au sein des communes concernées par mes droits de passage. Bien sûr, il a fallu être un peu persuasif, expliquer l'utilité du projet aux élus. L'installation d'une activité comme celle-ci apporte un plus au territoire car elle permet le développement d'un tourisme spécifique et la découverte de l'environnement par le public de façon originale.



Quels sont vos projets ?

F. R. : Titulaire depuis décembre du tronc commun montagne, je rentre en formation de musher professionnel et souhaite élargir vers le diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne afin de renforcer l'activité de l'entreprise. Un volet hébergement/ restauration est en cours de réflexion ainsi que le développement de contacts avec le Parc.

Contact : Franck Reinbolt, Email : franck.reinbolt@wanadoo.fr - www.fleurriere-gites-vosges.com
Pour en savoir plus : www.concours-talents.com

» La 4^e Foire à l'installation en milieu rural

Territoires à la recherche de nouveaux acteurs ? Rendez-vous les 1^{er} et 2^e Juin à Limoges pour Projets en campagne, la 4^e Foire à l'installation en milieu rural. Organisée par la Région Limousin, le CBASEA et le Collectif Ville Campagne, cette manifestation permet aux territoires ruraux de toute la France de présenter leurs offres (affaires à reprendre, accompagnement de projets...) et de rencontrer des porteurs de projets motivés. En 2005, la Foire a accueilli plus de 3500 visiteurs !

Informations et inscriptions auprès du Collectif Ville Campagne.

Tél. 05 55 70 47 00

Email : collectifvc@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.projetsencampagne.com>



L'accès collectif et solidaire au foncier est une solution pour installer des projets respectueux des hommes et de l'environnement sur les territoires. Terre de Liens, qui a une expérience de 8 ans sur ce sujet, propose des journées de formation, déclinées en 2 modules :

- module 1 (Melles (Deux-Sèvres) – le 22 février) : acquérir les bases sur l'accès collectif et solidaire au foncier (quelle structure, quels statuts, quelles démarches, comment financer...)
- module 2 (Paris, le 10 février 2007) : anticiper les problèmes de gestion des collectifs fonciers (pour collectifs déjà constitués ou en cours de constitution)

Ces journées sont **gratuites** et **ouvertes à tous**. Le repas de midi n'est pas pris en charge et sera pris en commun dans la salle de réunion. Chacun apporte de quoi manger.

Inscription obligatoire - Nombre de places limité.

Contact : Lorane Verpillot

Email : lorane@terredeliens.org

Terre de Liens Picardie

15 avenue Paul Claudel – 80480 Dury

Tél. 03 22 41 56 62

R A P P E L

9^e édition du Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes

Depuis le 1^{er} décembre 2006, les dossiers de participation sont disponibles sur les sites Internet du ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche (www.recherche.gouv.fr), de l'Agence nationale de la recherche (ANR) (www.agence-nationale-recherche.fr), d'OSEO (www.oseo.fr) et également auprès des délégations régionales à la recherche et à la technologie (DRRT) et des directions régionales d'OSEO (innovation).

Les dossiers de participation pourront être déposés jusqu'au **jeudi 15 février 2007** auprès des directions régionales d'OSEO /innovation (sauf pour les TOM : auprès des délégués régionaux à la recherche et à la technologie/DRRT).